



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 26 novembre 2025 à 9 h 02 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20251126-3252

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 6 328 700 ET 6 328 702

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'accepter l'offre de Corporation Immobilière A.M.M.A., ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 900 000 \$ les lots 6 328 700 et 6 328 702 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 43 926,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1875182)
(SD-2025-6179)

CE-20251126-3253

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 2 900 000 \$, financée à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), pour défrayer l'acquisition des lots 6 328 700 et 6 328 702 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de conservation;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;



le tout conditionnellement à l'acceptation de l'acquisition desdits lots par le conseil municipal.

(CT:1875182)
(SD-2025-6179)

CE-20251126-3254

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DE RÉSERVE -
COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'inscrire Chihab Bounou et Yassine Khadir à la liste de réserve du Comité consultatif Jeunesse pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.

(SD-2025-6165)

CE-20251126-3255

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 12 novembre 2025 à 9 h 02.

(SD-2025-6057)

CE-20251126-3256

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 12 novembre 2025 à 9 h 20.

(SD-2025-6057)

CE-20251126-3257

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en solution d'affaire dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour des services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00006 - Transformation numérique RH - SST», au montant de 174 762 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1872504)



(SD-2025-5763)

CE-20251126-3258

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12701 - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12701, un montant de 159 581 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1872504)
(SD-2025-5763)

Les discussions sur le point 26.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20251126-3259

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE DE PARTENARIAT - CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA RELÈVE INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant à l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de la petite enfance La Relève inc. visant la mise à jour de certaines dispositions suivant de nouvelles exigences législatives;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-6137)

CE-20251126-3260

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'octobre 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 13 du Règlement L-13196 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-5318)

CE-20251126-3261

DÉPÔT - DÉBOURSÉS



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports des déboursés produits par le trésorier datés des 5 et 12 novembre 2025, au montant de 133 050 272,92 \$, et des rapports des cumulatifs des salaires pour les périodes terminées les 24 et 31 octobre 2025, au montant de 11 082 204,93 \$.

(SD-2025-6066)

CE-20251126-3262

VIREMENT DE CRÉDITS - FINANCES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-56698 au montant de 6 471 433 \$ pour éviter un déficit en fin d'exercice en misant sur une gestion rigoureuse, concertée et responsable des ressources disponibles, et dont les détails apparaissent à la pièce jointe au sommaire décisionnel.

(SD-2025-6076)

CE-20251126-3263

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-
2586

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-2586 concernant une entente-cadre de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et divers projets de construction et de rénovation, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 689 850 \$ à Les Services EXP inc. pour le lot 1 et au montant de 459 950 \$ à GBI Experts-conseil inc. pour le lot 2, dont les détails apparaissent aux rapports du Service des immeubles, parcs et espaces publics datés du 25 septembre 2025 joints au sommaire décisionnel.

(CT:1869423)
(SD-2025-5351)

CE-20251126-3264

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2951

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2951, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'actuariat en assurance collective, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

HUB International Québec limitée
831 183,02 \$.

(CT:1870935)
(SD-2025-5536)

CE-20251126-3265

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-588

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-588 pour l'acquisition d'équipements et de contrats d'entretien pare-feu, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 114 975 \$ à Bell Canada, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 1er octobre 2025 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1870782)
(SD-2025-5554)

CE-20251126-3266

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3227

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3227, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville, pour une période de 27 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Magil Construction Est du Canada inc.
51 342 086,25 \$.

(CT:1871152)
(SD-2025-5606)

CE-20251126-3267

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, ASSISTANCE
TECHNIQUE, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3227



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Magil Construction Est du Canada inc. pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser TLA Architectes inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, section B, services durant la construction, au montant de 501 969,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2343;

d'autoriser EMS Ingénierie inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, section B, services durant la construction, au montant de 201 206,25 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2344;

d'autoriser Les Services Exp inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, section B, services durant la construction, au montant de 548 430,75 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2345;

d'autoriser Les Services Exp inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 387 515,81 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3227 par le conseil municipal.

(CT:1871152)
(SD-2025-5606)

CE-20251126-3268

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -
CONTRAT DOS-3227

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 36 292,94 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3227 par le conseil municipal.

(CT:1871152)
(SD-2025-5606)

CE-20251126-3269

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13148 - CONTRAT DOS-3227

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13148, un montant maximum de 53 103 415 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3227 par le conseil municipal.

(CT:1871152)
(SD-2025-5606)

CE-20251126-3270

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3160

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3160, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits électriques variés, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lumen, division de Sonepar Canada inc.
2 414 475 \$.

(CT:1872659)
(SD-2025-5790)

CE-20251126-3271

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-2420

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-2420 pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques pour les stations d'eau potable (Sulfate d'aluminium, Silicate de sodium, Aluminate de sodium, Polychlorure d'aluminium), la modification suivante:



des quantités supplémentaires au montant de 57 866,92 \$ pour le lot 4 à Solutions en traitement des eaux Kemira Canada, dont les détails apparaissent au rapport du Service de la gestion de l'eau daté du 29 octobre 2025 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1872967)
(SD-2025-5840)

CE-20251126-3272

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-2079 pour l'exécution sur demande de services professionnels d'architectes pour la préparation d'études, plans et devis ainsi que les services durant les travaux de divers projets, les modifications suivantes:

des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 827 820 \$ à Cardin Julien inc. pour le lot 1 et au montant de 551 880 \$ à Hut Architecture inc. pour le lot 2, dont les détails apparaissent aux rapports du Service des immeubles, parcs et espaces publics datés du 21 octobre 2025 joints au sommaire décisionnel.

(CT:1873276)
(SD-2025-5863)

CE-20251126-3273

APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - LOT 3 265
858 - PL-2025-100

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 16 150 \$.

(SD-2025-5483)

CE-20251126-3274

APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - LOTS 1 637
801, 1 637 860 ET 6 647 518 - PN-2025-0137

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 267 600 \$.

(SD-2025-6001)



CE-20251126-3275	APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - LOT 1 633 652 - PN-2025-0264 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 45 310 \$. (SD-2025-6022)
CE-20251126-3276	APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - LOT 2 125 946 - PN-2025-0271 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 282 000 \$. (SD-2025-6043)
CE-20251126-3277	APPROBATION - PERMISSION TECHNIQUE - HYDRO-QUÉBEC RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver la permission technique à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec concernant l'utilisation d'une partie de l'emprise de ligne de transport électrique située sur les lots 1 452 931, 1 454 714, 3 332 350 et 1 451 974 du cadastre du Québec, pour l'aménagement et le maintien d'une piste cyclable et ses abords, pour une durée maximale de 10 ans commençant rétroactivement le 1er octobre 2020 et se terminant le 30 septembre 2030; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. (SD-2025-5822)
CE-20251126-3278	AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'aide financière pour un montant d'environ 1 050 000 \$, dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH), volet 2, pour la restauration de la pointe ouest prévue au projet d'aménagement de la berge des Goélands;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4129)

CE-20251126-3279

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-3043

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Stelem division d'Emco Corporation au montant de 198 676,80 \$, dans le cadre du contrat DOS-3043 pour l'acquisition de pièces et d'accessoires pour bornes d'incendie.

(CT:1873994)
(SD-2025-6000)

CE-20251126-3280

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-3043

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 181 419 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de l'acquisition de pièces et d'accessoires pour bornes d'incendie prévue au contrat DOS-3043, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1873994)
(SD-2025-6000)

CE-20251126-3281

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - 3E
AVENANT - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE
DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver le 3e avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval accordant un délai supplémentaire de 24 mois pour finaliser l'ensemble des actions prévues à la convention, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, volets 1a et 1b, pour le terme 2020-2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-5878)

CE-20251126-3282

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SERVICE DES LOISIRS STE-BÉATRICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des Loisirs Ste-Béatrice pour le versement d'une subvention au montant de 83 385 \$ afin de centraliser la gestion des réservations à l'organisme et optimiser l'aménagement des centres communautaires du quartier Auteuil;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1873895)
(SD-2025-5969)



À 9 h 13, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière